



D.2019.02.06.10.1

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS EN COMMUN
DE L'AGGLOMERATION TOULOUSAINE**

Séance du 06 Février 2019

10 - RESSOURCES HUMAINES ET ORGANISATION**10.1 - Organisation TAE – Création de poste et Procédure de recrutement.**

Cadre d'emplois des ingénieurs territoriaux/attachés territoriaux.

- Poste d'Adjoint (e) au directeur de programme H/F
- Poste de responsable Enquête publique et Intermodalité H/F

L'an deux mille dix-neuf, le six février à Toulouse Métropole, le Comité Syndical du Syndicat Mixte des Transports en Commun de l'Agglomération Toulousaine, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Jean-Michel LATTES, Président du Syndicat Mixte.

	PRESENTS	POUVOIR	ABSENTS EXCUSES
TOULOUSE METROPOLE			
ANDRÉ Gérard	X		
AUJOLAT Michel	X		
BRIAND Sacha	X		
CARNEIRO Grégoire	X	M. Del Borrello (a/c du point 8.1)	
CHOLLET François	X	M. Briand (a/c du point 1.5)	
DEL BORRELLO Marc	X		
GRASS Francis	X		
KELLER Bernard		X (M. Grass)	
LAGLEIZE Jean-Luc		X (Mme Marti)	
LATTES Jean-Michel	X		
MARTI Marthe	X		
MOUDENC Jean-Luc		X (M. Lattes)	
TRAUTMANN Pierre	X		
TRAVAIL-MICHELET Karine	X		
SICOVAL			
AREVALO Henri	X		
LAFON Arnaud	X		
SITPRT			
BACOU Denis	X		
GUYOT Philippe	X		
MURETAIN AGGLO			
ROUCHON Adeline	X		X (a assisté au débat du point 1.7 et départ a/c du débat du point 1.5)
SUAUD Thierry		X (Mme Rouchon) jusqu'au point 1.4, y compris point 1.7	X (a assisté au débat du point 1.7 et départ a/c du débat du point 1.5)

Exposé de Monsieur le Président :

Tisséo Collectivités assure la maîtrise d'ouvrage du projet Toulouse Aerospace Express, dont la réalisation opérationnelle est confiée à Tisséo Ingénierie par mandat.

Dans le cadre de la répartition des missions entre les deux entités et du schéma d'organisation de la maîtrise d'ouvrage, Tisséo Collectivités est chargé de veiller au pilotage global de la mise en œuvre du programme, d'une part, et d'autre part d'assurer ses missions d'autorité organisatrice en matière de définition de l'offre (métro, tramway, aéroport express, Linéo, bus, ...).

Le schéma d'organisation est basé sur 3 groupes de coordination des productions des maîtres d'ouvrage : « Assemblage », « Infrastructures et Systèmes », « Interfaces Territoires ».

Dans ce contexte, il est nécessaire de créer deux postes l'un relatif au domaine d'activités nécessaire au pilotage du programme sur les fonctions d'adjoint au directeur de programme, et l'autre relatif à la préparation, à l'accompagnement et au suivi des enquêtes publiques, à la définition de l'offre Tisséo associée au projet et des conditions d'intermodalité sur les fonctions de responsable Enquête publique et intermodalités.

Missions Fonctions d'adjoint au directeur de programme

Le poste vise à assister le directeur de programme pour assurer le pilotage opérationnel de la mise en œuvre du programme, en particulier pour les missions suivantes :

- Pilotage général du projet (planning, budget, reporting) ;
- Préparation des instances de pilotage ;
- Animation du groupe assemblage, préparation des arbitrages en support du directeur en charge du groupe ;
- Préparer les arbitrages des Comités opérationnels et comités de pilotage ;
- Animation de la coordination interne des services de Tisséo Collectivités, basée sur les points projet hebdomadaires avec la direction et les référents de chacun des 3 groupes assemblage/infra/territoire ;
- Actualisation du plan de financement du projet ;

Missions Fonctions de responsable Enquête publique Et intermodalités.

Le poste vise à réussir l'enquête publique, préciser l'offre du réseau Tisséo à l'horizon TAE, préciser le programme des pôles d'échanges multimodaux.

Il se compose ainsi des missions suivantes :

- Préparer l'enquête publique, y compris les missions en propre de Tisséo Collectivités ;
- Piloter les échanges avec le SGPI (secrétariat général pour l'investissement) sur l'évaluation socio-économique et la soutenabilité budgétaire et financière ;
- Piloter les échanges avec les services de l'Etat et avec la MRAE, en lien avec Tisséo Ingénierie, les Territoires, les directions de Tisséo Collectivités (en particulier thèmes vélo et émission de GES) ;
- Piloter la concertation et les relations avec le garant ;
- Suivre les études de faisabilité de la ligne Aéroport Express (pilotage TI) ;
- Assurer les interfaces avec les groupes « Infra / Systèmes » et « Interfaces Territoires » ;
- Préparer les arbitrages des Comités opérationnels et Comités de pilotage, les procédures administratives et l'enquête publique ;

Accusé de réception en préfecture
031-253160986-20190208-20190206-10-1D-
DE
Date de télétransmission : 08/02/2019
Date de réception préfecture : 08/02/2019

- Coordonner et alimenter les travaux permettant de définir l'offre à l'horizon TAE (réseau lourd, réseau de surface, services), en lien avec le Directeur Pilotage et Attractivité du Réseau ;
- Pôles d'échanges et parcs relais : faire adhérer les partenaires et préciser le programme des PEM (notamment MOA, gestionnaire, financement), en lien avec le DGA Patrimoine et Investissements.

L'organisation dans laquelle s'inscrit ces deux postes sera amenée à évoluer en particulier à l'issue des enquêtes publiques et procédures administratives fin 2020.

Ces deux postes ont fait l'objet d'une diffusion en interne.

Une candidature interne a été reçue pour assurer les missions proposées pour le poste de responsable Enquête publique et intermodalité.

Concernant le poste d'adjoint au directeur de programme, aucun candidat interne de s'étant positionné, il est proposé de créer ce poste au tableau des effectifs et d'engager une procédure de recrutement permettant de pourvoir ce poste (Cadre d'emplois des Ingénieurs et des attachés).

Une publicité informant la vacance de cet emploi sera effectuée auprès du Centre de Gestion de la Haute-Garonne.

Ce poste à temps complet répond à un besoin permanent et il sera pourvu prioritairement par voie statutaire.

Dans le cas où aucune candidature de fonctionnaire ne serait acceptable et ne pourrait donc être retenue, le poste pourra être pourvu par voie contractuelle (article 3-3 deuxième alinéa loi 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée).

La rémunération brute annuelle sera calculée par référence au traitement indiciaire afférent soit au grade d'attaché soit au grade d'Ingénieur.

L'échelon de recrutement dans le grade sera déterminé en fonction de l'expérience professionnelle par application du barème suivant :

- de 3 à 6 ans d'expérience : 4ème ou 5ème échelon du grade d'ingénieur ou attaché
- plus de 6 ans d'expérience : A partir du 6ème échelon du grade d'ingénieur ou attaché ou 5ème échelon du grade d'ingénieur principal ou attaché principal.

L'agent bénéficiera du régime indemnitaire relevant de filière Technique ou administrative ainsi que des avantages acquis de la collectivité.

Il est proposé aux membres de l'Assemblée délibérante d'autoriser le Président du SMTIC à lancer la procédure de recrutement et à le pourvoir selon les modalités ci-dessus exposées.

Le Comité Syndical :
Entendu l'exposé de Monsieur le Président,
Après en avoir délibéré et à l'unanimité des votants :

ARTICLE 1 : APPROUVE la création d'un poste d'Adjoint (e) au directeur de programme et d'un poste de responsable Enquête publique et Intermodalité.

ARTICLE 2 : AUTORISE le Président à lancer la procédure de recrutement d'un d'Adjoint (e) au directeur de programme relevant du cadre d'emplois des attachés et ingénieurs territoriaux conformément aux dispositions de l'article 34 de la loi 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée.

ARTICLE 3 : DIT que les crédits nécessaires à la dépense sont inscrits au budget du SMTC.

ARTICLE 4 : DIT que la présente délibération sera transmise à Monsieur le Préfet pour contrôle de la légalité.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que
dessus,

Pour extrait conforme,

Le Président,



Jean-Michel LATTES